




**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20140127-41761a-DE-1-1_0
Date de signature : 28/01/14
Date de réception : jeudi 30 janvier 2014
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2014.818**

Séance publique du

27 janvier 2014

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET** : AMPHITHÉÂTRE DE LA VERRIÈRE - RÉNOVATION DU PLATEAU ET DE L'ÉQUIPEMENT - CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le 27/01/14 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 21/01/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Jean CHORRO à Mme Patricia LARNAUDIE, M. Laurent DILLINGER à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Alexandre GALLESE à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. François-Xavier DE PERETTI

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Henri MATAS, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Fleur SKRIVAN

**Secrétaire :**

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction de la Culture

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 27/01/14

-----

**RAPPORTEUR** : M. Gérard BRAMOULLÉ

-

**Nomenclature** : 7.10 Divers

**Politique Publique** : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

**OBJET** : AMPHITHÉÂTRE DE LA VERRIÈRE - RÉNOVATION DU PLATEAU ET DE L'ÉQUIPEMENT - CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - DEMANDE DE SUBVENTIONS - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'amphithéâtre de la Verrière au sein de la Cité du Livre accueille chaque année plus de cent manifestations très diversifiées, rencontres, spectacles vivants, projections... Or, cet espace d'une capacité d'accueil de 350 places n'a jamais subi d'évolutions depuis son ouverture en 1991. En outre, le matériel s'avérant obsolète, il devient nécessaire de le remplacer afin d'offrir aux partenaires de la Ville des conditions d'accueil optimales, correspondant à sa volonté de mettre en exergue l'attractivité de son nouveau pôle culturel.

Cette rénovation s'inscrit donc dans le cadre de l'opération globale de réhabilitation et de mise à niveau de cet espace qui prévoit par une première phase de travaux et l'achat de matériel spécifique au fonctionnement du lieu.

C'est ainsi que l'unité fonctionnelle qu'il vous est proposée de voter aujourd'hui comprend plusieurs lots dont le détail ressort en infra :

Travaux :                   - restauration du plateau mobile de l'amphithéâtre.  
                                  - mise en conformité de l'occultation de la Verrière.

Cette opération, hors unité fonctionnelle, représente un montant de 164 400€ H.T. déjà budgété dans les marchés de la Ville.

Vidéo : achat d'un vidéo projecteur et d'écrans plats

Son : évolution du système sonore

Lumière : achat d'un nouvel équipement de lumière plus performant et économique

Mobilier : achat du mobilier nécessaire à l'accueil des publics et des manifestations

Scénique : Mise en conformité et réhabilitation du réseau de commande lumière de l'amphithéâtre

Tapis de danse : achat de tapis de danse

Occultation des sas d'entrée : mise en place d'adhésifs sur les parties vitrées des sas

L'estimation du coût financier de ces diverses rubriques a été établie à la somme globale de 400 000 € H.T.

Le contrat communautaire pluriannuel de développement 2014/2018 prévoit un programme d'actions et de réalisations qui inclut la réhabilitation du site «Cité du Livre» dans le cadre d'un redimensionnement du forum culturel. Cet axe tient compte de la modernisation nécessaire des équipements techniques et de confort de l'amphithéâtre de La Verrière.

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, le 17 décembre 2013, et par DCM n°2013.690, il a été acté l'ensemble des travaux à planifier à la Cité du Livre pour les quatre prochains exercices.

En conséquence, je vous demande, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** l'unité fonctionnelle relative à la rénovation de l'amphithéâtre de La Verrière ;
- **SOLLICITER** auprès de la CPA une subvention pour la réalisation de ce projet inscrit dans le cadre du contrat communautaire pluriannuel de développement ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à adresser toute demandes de subventions à nos partenaires susceptibles d'apporter leur concours à ces travaux ;
- **AUTORISER** Madame Le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce projet ;
- **AUTORISER** Monsieur Le Trésorier Principal à faire recette de ces subventions.

**2014.818 - AMPHITHÉÂTRE DE LA VERRIÈRE - RÉNOVATION DU PLATEAU ET DE L'ÉQUIPEMENT - CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 51</b>
<b>Présents</b>	<b>: 46</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 51</b>
<b>Pour</b>	<b>: 51</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 28/01/2014  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

## CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE

Pour la mise en en service de la Scène de l'Amphithéâtre de la verrière rénové

Objet : Modernisation des équipements techniques et scéniques de l'Amphithéâtre de La Verrière

Désignation de la dépense	Montant en € HT fournitures et services	Observations
<b>EQUIPEMENT VIDEO SON LUMIERE</b>		
<b>Lot technique VIDEO</b>	<b>29 700 €</b>	Lot 27 III Mapa < 90K€ht
<b>Lot technique SON</b>	<b>29 500 €</b>	Appel d'offres
<b>Lot technique ECLAIRAGE</b>	<b>86 000 €</b>	Appel d'offres
<b>MATERIEL SCENIQUE ET MOBILIER</b>		
<b>Matériel scénique</b>	<b>44 600 €</b>	Appel d'offres
<b>Mobilier</b>	<b>39 800 €</b>	Appel d'offres
<b>Tapis de danse</b>	<b>6 000 €</b>	Lot 27 III Mapa < 90K€ht
<b>Fourniture et pose occultations par films</b>	<b>11 000 €</b>	Appel d'Offres DIR COM en cours de consultation (CM du 17/12/13)
<b>Montant global de l'unité</b>	<b>246 600 €</b>	
<b>Niveau de procédure</b>	APPEL D'OFFRES avec possibilité de petits lots passés en MAPA dans la limite de 49K€HT (246 600 x 0.20)	